



Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay
 2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche
Site paroissial & Infos : www.paroissestnomchavenay.com
 e-mail : paroissestnom@gmail.com
 tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



Les études...

Depuis deux dimanches, nous sommes dans le temps liturgique appelé temps Ordinaire... dans 3 semaines nous entrerons dans le Carême (d'où la petite info ci-dessous sur les livrets de carême disponibles pour ceux qui le souhaitent ! :)

La vie chrétienne est avant tout un appel à rendre sainte la vie ordinaire, comme l'ont vécue d'ailleurs la Reine de tous les Saints, Notre Dame et Notre Seigneur lui-même avec Saint Joseph à Nazareth ...

Une des dimensions importantes de la vie de l'homme est sa vie intellectuelle puisque créés à son image, nous avons ce don merveilleux de l'intelligence qui nous permet de saisir la véracité des choses, des évènements, de la vie, etc... L'école, l'université, etc... sont des lieux importants de la vie qui prennent beaucoup de temps dans les premières années de l'existence....

Cette semaine, la liturgie nous invitant à fêter Saint Thomas d'Aquin, les pages de cette feuille paroissiale lui seront donc consacrées. Une occasion de découvrir ou re-découvrir ce « maître à penser », docteur de l'Église.

Dans un monde où l'on constate de plus en plus que l'homme contemporain réagit surtout au niveau de ses sentiments et de l'affectif, ce rappel que nous avons une raison et une intelligence à former et nourrir sans cesse n'est pas inutile...

D'autant que – comme cela nous fut rappelé lors du catéchisme pour adulte mardi dernier – *« dans l'irrésistible désir de vérité, seul un rapport harmonieux entre foi et raison est le chemin juste qui conduit à Dieu et à la pleine réalisation de soi. »* (Benoît XVI)... Saint Thomas est un exemple merveilleux de cet équilibre entre Foi et raison. En cette année de la Foi, il est bon de s'appuyer sur son intercession pour tendre vers cet équilibre...

En d'autres termes, avec la concision qu'on lui connaît, Saint Josémaria - choisit par Dieu pour rappeler à notre époque l'importance de la sanctification de la vie ordinaire - disait : *« Étudie. – Étudie avec opiniâtreté. – Si tu dois être sel et lumière, tu as besoin de science et de compétence. Ou crois-tu, fainéant et indolent, que cela va te valoir la science infuse ? »*

Donc au travail !!!! et n'oublions pas le 02 février ce sera la fête de la chandeleur qui nous rappellera aussi que « Lumière des nations », le Christ est venu pour que nous, chrétiens, soyons de fait « sel et lumière »...

Père BONNET+

Adoration du St Sacrement : PREMIER VENDREDI DU MOIS : Vendredi 01/02 de 9h30 à 12h (St Nom)

Chapelet : prière habituelle du mercredi en l'église de St Nom, le 30/01 à 18h.

CATECHISME : Pour les CE2, CM1, CM 2: mercredi 30/01, à 9h30 ou 11h

Pour les 5° : mardi 29/01 à 17h30. Pour les 3° : vendredi 01/02 à 17h30 salle St Joseph

ANNEE DE LA FOI :

* **Pèlerinage en Terre Sainte:** réunion pour ceux qui se sont inscrits vendredi 01 février à 20h45 salle St Joseph.

* **Pour le Carême:** la paroisse a acheté de nombreux livrets de Carême pour vous (3! chacun!) **particulièrement conçus dans** le cadre de l'Année de la Foi ; ils se présentent donc sous la forme d'un commentaire du Credo en donnant la parole à un Père de l'Église ou à un grand auteur spirituel. Grâce à ce livret, nous aurons un véritable petit manuel de vie chrétienne qui renforcera notre identité de baptisés. Par ailleurs comme tous les ans, pour chaque jour de carême est donnée une proposition pour vivre concrètement les grandes dimensions de cette période liturgique : prière, conversion et partage fraternel. Un livret que nous tiendrons certainement à conserver. Disponible à la fin de la messe du dimanche ou au secrétariat paroissial.



Confessions :

→ Une ½ h avant chaque messe de semaine

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

ATTENTION :

JEUDI 31/01: messe à 09h à St Nom !

| | | | | |
|-----------------|--------------|---------------|--|---------------------------------|
| Lundi 28/01 | 09h00 | Chavenay | St Thomas d'Aquin | Messe pr Jeannine Pollet |
| Mardi 29/01 (*) | 09h00 | St Nom | St François de Sales | Messe pr intention particulière |
| Mercredi 30/01 | 18h30 | St Nom | De la Férie | Messe pr Eric Poul |
| Jeudi 31/01 | 09h00 | St Nom | St Jean Bosco | Messe pr Gabriel Quraeshi |
| Vendredi 01/02 | 09h00 | St Nom | De la Férie | Messe pr âmes du purgatoire |
| Samedi 02/02 | 09h00 | St Nom | Présentation du Seigneur | Messe pr intention particulière |
| Dimanche 03/01 | 09h30 | Chavenay | 4 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire | Messe pro Populo |
| | 11h00 | St Nom | '' | Messe pr Lucienne Gabillat |
| | 18h00 | St Nom | '' | Messe pr Père Floribert |
| Lundi 04/01 | 09h00 | Chavenay | Ste Véronique | Messe pr vocations sacerdotales |

28 janvier – MEMOIRE DE SAINT THOMAS d'AQUIN, Docteur de l'Eglise

BREF HISTORIQUE DE SA VIE....

Son enfance

Thomas d'Aquin (Tommaso d'Aquino) est né en 1224 ou 1225, au château de Rocca-Secca, près de la petite ville d'Aquino, dans le royaume de Naples. À titre de point de repère, on se rappellera que 1225 est l'année de la mort de saint François d'Assise et de la montée sur le trône de France de saint Louis. Thomas d'Aquin apparaît au sein d'une famille noble relativement modeste, qui n'en cherche pas moins pour autant à élargir l'assiette de son pouvoir et de son influence au sein du monde laïc comme du monde ecclésiastique.

Son biographe tardif, Guillaume de Tocco, rapporte une anecdote de l'enfance de Thomas d'Aquin, où l'on s'était plu à lire un signe de ce qu'il devait devenir. Il était encore au berceau, quand un jour sa nourrice voulut lui ôter un papier qu'il tenait à la main. Mais l'enfant se mit à protester en criant. Sa mère survient, elle arrache de force le papier des mains de son fils, malgré ses cris et ses larmes, et elle voit alors avec admiration qu'il ne contient que ces deux mots: Ave Maria...



Les études

Thomas est élevé comme oblat au monastère du Mont-Cassin, non loin du château familial, dans la célèbre école des Bénédictins. Sa famille souhaitait sans doute l'y voir un jour comme prieur ou abbé afin d'asseoir son influence dans la région. Forcé de quitter le monastère du Mont-Cassin par suite de l'expulsion des moines en 1239, Thomas poursuit alors ses études à l'université de Naples, où il prend un premier contact avec les nouveaux textes et les nouvelles méthodes qui commencent à pénétrer le milieu des écoles. En 1244, à l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, malgré le désaccord de ses parents, il entre à Naples dans l'ordre des Frères prêcheurs fondé par Dominique de Guzman (saint Dominique) en 1216, pour lutter contre l'hérésie albigeoise par la pauvreté volontaire et la prédication.

Alors que les Dominicains cherchent à l'envoyer à Paris, sans doute pour le mettre à l'abri des interventions intempestives de sa famille, celle-ci s'empare de lui alors qu'il est en route. Il est séquestré dans une tour du château familial. Guillaume de Tocco raconte avec une certaine verve certaines péripéties de la résistance de Thomas d'Aquin. Tous les moyens sont bons pour tenter de le faire plier ! Mais, imperturbable, Thomas consacre ses loisirs forcés à la lecture de l'Écriture... La force ayant échoué, on recourt aux séductions d'une courtisane. Mais Thomas saisit dans le foyer un tison enflammé et la met en fuite. Il se jette ensuite à genoux, puis s'endort. Pendant son sommeil, il voit des anges descendre du ciel pour le féliciter et lui ceindre les reins, en lui disant: « Reçois de la part de Dieu le don de la chasteté perpétuelle. » Son confesseur déclarera après sa mort que Thomas était mort aussi pur qu'un enfant de cinq ans.

Grâce à sa ténacité et à la complicité des frères dominicains, il peut enfin poursuivre sa vocation. Envoyé à Paris en 1245, il y fait la rencontre d'Albert le Grand (v. 1193-1280), qui se l'attachera et l'amènera avec lui à Cologne en 1248, où il poursuivra ses études jusqu'en 1252. Guillaume de Tocco a attiré l'attention sur un épisode de cette période qu'il juge significatif. Taciturne au milieu d'étudiants plutôt turbulents, « ne conversant qu'avec Dieu », on l'appelait, avec une pointe de dérision, le « boeuf muet ». Mais son maître aurait dit un jour de lui, en public: « Vous voyez ce boeuf que vous appelez muet. Eh bien ! il fera retentir bientôt tout l'univers de ses mugissements. » L'avenir devait confirmer cette prédiction.

Le maître

Entre 1252 et 1259, Thomas d'Aquin se trouve de nouveau à l'Université de Paris. Il y franchit les premières étapes de sa carrière d'enseignant universitaire, d'abord comme « bachelier biblique » (le commentaire de l'Écriture étant la première tâche du théologien), de 1252 à 1254, puis comme « bachelier sententiaire » (autorisé à commenter les Sentences de Pierre Lombard), de 1254 à 1256. En 1256, à un âge d'une précocité exceptionnelle et grâce à une exemption particulière, il commence à exercer la fonction de maître en théologie, qui le retiendra à Paris jusqu'en 1259.

Il continuera d'exercer cette fonction jusqu'à la fin de sa vie dans divers milieux. Sa réputation est maintenant établie. De 1259 à 1268, il retourne en Italie, où il œuvre principalement à la curie pontificale et au couvent dominicain de Sainte-Sabine. Puis, il est de retour à Paris de 1269 à 1272, où il est mêlé à deux conflits particulièrement virulents avec les tenants d'un augustinisme radical et les partisans des clercs séculiers, qui s'élèvent contre les privilèges des ordres mendiants.

Entre 1272, Thomas d'Aquin doit revenir à Naples afin d'y établir une maison d'études pour les dominicains. Selon certains témoins, à partir du début de décembre 1273, Thomas d'Aquin aurait été plongé dans ce qui paraissait une abstraction totale par rapport à son entourage. Même sa sœur la plus proche ne réussissait plus à communiquer avec lui. Interrogé, son secrétaire et ami, frère Réginald aurait affirmé à celle-ci que Thomas était dans cet « état d'abstraction » depuis la fête de saint Nicolas (6 décembre 1273). Pressé par Réginald de s'expliquer, Thomas, en poussant un profond soupir comme un homme arraché à un profond sommeil, lui aurait répondu : « Réginald, mon fils, je vais vous apprendre un secret; mais je vous adjure, au nom du Dieu tout-puissant, par votre attachement à notre ordre et l'affection que vous me portez, de ne le révéler à personne, tant que je vivrai. Le terme de mes travaux est venu ; tout ce que j'ai écrit et enseigné me semble de la paille auprès de ce que j'ai vu et de ce qui m'a été dévoilé. Désormais j'espère de la bonté de mon Dieu que la fin de ma vie suivra de près celle de mes travaux. » En janvier 1274, Thomas reçoit pourtant une invitation personnelle du pape Grégoire X à participer au concile général qui doit se tenir à Lyon (1274). Mais, en cours de route, il doit s'arrêter, malade, à l'abbaye de



Fossa Nova, où il meurt le 7 mars 1274.

Sa véritable carrière ne faisait que commencer... Ce n'est qu'après bien des soubresauts, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ordre des Frères prêcheurs, que son enseignement et son œuvre seront réhabilités et deviendront une référence obligée de l'enseignement de la théologie. Quant à sa sainteté, elle fera l'objet d'un laborieux procès de canonisation amorcé en 1317, qui aboutira à sa canonisation effective le 18 juillet 1323 (Claire LE BRUN-GOUANVIC, *Ystoria sancti Thomae de Aquino de Guillaume de Tocco* (1323). Édition critique, introduction et notes, coll. « Studies and Texts », 127, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1996. Une traduction française en sera publiée aux Éditions du Cerf, Paris).

À moins de cinquante ans, Thomas d'Aquin laissait derrière lui une œuvre immense. Il aura sans conteste été celui qui, grâce à un labeur colossal, à une audace dont on mesure à peine la portée et à une lucidité exceptionnelle, aura réussi à réaliser une synthèse acceptable entre les positions classiques de la pensée chrétienne et les nouvelles orientations proposées par la pensée aristotélicienne, telle qu'elle venait à la connaissance des maîtres du XIII^e siècle au moment où Thomas d'Aquin entrait en scène. Thomas d'Aquin releva un défi que bien peu furent en mesure d'affronter.

Son titre de "Docteur angélique" lui vient de ses nombreux traités des anges.

Le saint

Il entend un jour Jésus-Christ lui adresser, du fond du Tabernacle, cette parole célèbre: "Tu as bien écrit de Moi, Thomas. Quelle récompense désires-tu recevoir?" Et le saint, pénétré d'amour, s'écria: "Pas d'autre que Vous, Seigneur!"

Sa mort

Le 6 décembre 1273, fête de saint Nicolas, célébrant la messe dans la chapelle dédiée à ce saint au couvent de Naples, il a une révélation qui le change tellement, que dès lors il ne lui est plus possible ni d'écrire ni de dicter. "Ou plutôt, dit un auteur ancien, le Docteur brisa sa plume;" il en était à la troisième partie de sa Somme, dans le traité de la Pénitence.

Frère Réginald, son secrétaire, voyant son maître cesser d'écrire, lui dit: "Père, comment laissez-vous inachevée une œuvre si grande entreprise, par vous pour la gloire de Dieu et l'illumination du monde? — Je ne peux continuer," répondit le Saint. Réginald, qui craignait que l'excès du travail n'eût émoussé l'intelligence du grand Docteur, insistait toujours, pour qu'il écrivît ou dictât, et Thomas lui répondait: "En vérité, mon fils, je ne puis plus; tout ce que j'ai écrit me paraît un brin de paille".

Sur le conseil de ses supérieurs, qui pensèrent qu'une absence de Naples le reposerait, Thomas se rendit chez la comtesse de San-Severino, sa soeur, pour laquelle il avait une vive affection: Il n'y arriva qu'avec une extrême difficulté, et lorsque la comtesse vint à sa rencontre, c'est à peine s'il lui parla. Elle en fut effrayée, et dit au compagnon du Bienheureux: "Qu'est-il donc survenu à mon frère, qu'il soit comme étranger à tout, et qu'il ne m'ait presque rien dit? — Depuis la fête de saint Nicolas, répondit Réginald, il est fréquemment dans des abstractions de ce genre, et il n'a plus écrit. Cependant je ne l'avais pas vu encore si complètement absorbé." Et, après une ou deux heures, s'approchant du Maître, il le tira vivement par sa chape, pour le faire revenir à lui. Thomas poussa un soupir, comme un homme arraché aux douceurs d'un profond sommeil, et dit: "Réginald, mon fils, je vais vous apprendre un secret; mais je vous adjure, au nom du Dieu tout-puissant, par votre attachement à notre Ordre et l'affection que vous me portez, de ne le révéler à personne, tant que je vivrai. Le terme de mes travaux est venu; tout ce que j'ai écrit et enseigné me semble un brin de paille auprès de ce que j'ai vu et de ce qui m'a été dévoilé. Désormais j'espère de la bonté de mon Dieu que la fin de ma vie suivra de près celle de mes travaux".

Et effectivement, saint Thomas mourut quelques temps après, le 2 mars 1274. Sans doute a-t-il eu, ce jour-là, la révélation brûlante et expérimentale, l'apparition du Messie dans sa gloire venu lui prêcher l'Evangile pour l'heure de sa mort. Ce sermon n'est-il pas la trace d'un de ses derniers essais de prédication?

L'histoire de Guillaume de Tocco dit que, juste avant sa mort, saint Thomas, se rendit à Lyon pour un Concile. Sur la pression des moines d'un monastère où il s'était arrêté pour l'étape, il voulut commencer un commentaire du Cantique des cantiques. Il n'en reste pas de trace, sauf peut-être un extrait qui dit tout... "Mon âme s'est liquéfiée quand mon bien-aimé a parlé". Ces paroles sont inscrites dans le Cantique (5, 6) à l'endroit où l'époux reconnaît le double bienfait de Dieu...

Sa canonisation

Peu de temps après sa mort en 1277, par une habile cabale des professeurs séculiers, certains articles de la synthèse doctrinale de Thomas furent condamnés par la Sorbonne. Cependant, juste retour des choses, Thomas d'Aquin salué dès 1317 comme "docteur commun" fut canonisé le 18 juillet 1323 à Naples. Sur l'ordre du pape Urbain V, son corps fut transféré à Toulouse en 1368. A partir du XV^e siècle, il fut de plus en plus appelé "docteur angélique" à cause de ses nombreux traités des anges. Saint Pie V, le 11 avril 1567, le proclama docteur de l'Eglise. Le pape Léon XIII, au XIX^e siècle le déclara patron des écoles et universités catholiques. C'est ce génie extraordinaire qui a fait de saint Thomas un penseur, qui maintenant encore, a une grande autorité dans l'Eglise. Et le Pape Jean-Paul II a rappelé que c'est un auteur moderne. Il ne pourra être absent du renouveau de la théologie catholique.



PRIERES DE SAINT THOMAS d'AQUIN :

Prière avant la communion

Dieu tout-puissant et éternel, voici que je m'approche du sacrement de votre fils unique Notre Seigneur Jésus-Christ. Malade, je viens au médecin dont dépend ma vie ; souillé, à la source de la miséricorde ; aveugle, au foyer de la lumière éternelle ; pauvre et dépourvu de tout, au Maître du Ciel et de la terre.

J'implore donc votre immense, votre inépuisable générosité, afin que vous daigniez guérir mes infirmités, laver mes souillures, illuminer mon aveuglement, combler mon indigence, couvrir ma nudité ; et qu'ainsi je puisse recevoir le Pain des Anges, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, avec toute la révérence et l'humilité, toute la contrition et la dévotion, toute la pureté et la foi, toute la fermeté de propos et la droiture d'intention que requiert le salut de mon âme.

Donnez-moi, je vous prie, de ne pas recevoir simplement le sacrement du Corps et du Sang du Seigneur, mais bien toute la vertu et l'efficacité du sacrement. Ô Dieu plein de douceur, donnez-moi de si bien recevoir le Corps de votre Fils Unique, Notre Seigneur Jésus-Christ, ce corps charnel qu'il reçut de la Vierge Marie, que je mérite d'être incorporé à son Corps Mystique et compté parmi ses membres.

Ô Père plein d'amour, accordez-moi que ce Fils Bien-Aimé que je m'apprête à recevoir maintenant sous le voile qui convient à mon état de voyageur, je puisse un jour le contempler à visage découvert et pour l'éternité, Lui, qui, étant Dieu, vit et règne avec Vous dans l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

Prière que saint Thomas récitait chaque jour devant l'image du Christ

Accordez-moi, Dieu miséricordieux, de désirer ardemment ce qui vous plaît, de le rechercher prudemment, de le reconnaître véritablement et de l'accomplir parfaitement, à la louange et à la gloire de votre nom.

Mettez de l'ordre en ma vie, accordez-moi de savoir ce que vous voulez que je fasse, donnez-moi de l'accomplir comme il faut et comme il est utile au salut de mon âme.

Que j'aille vers vous, Seigneur, par un chemin sûr, droit, agréable et menant au terme, qui ne s'égare pas entre les prospérités et les adversités, tellement que je vous rende grâces dans les prospérités, et que je garde la patience dans les adversités, ne me laissant ni exalter par les premières, ni déprimer par les secondes.

Que rien ne me réjouisse ni me m'attriste, hors ce qui me mène à vous ou m'en écarte. Que je ne désire plaire ou ne craigne de déplaire à personne, si ce n'est à vous. Que tout ce qui passe devienne vil à mes yeux à cause de vous, Seigneur, et que tout ce qui vous touche me soit cher, mais vous, mon Dieu, plus que tout le reste.

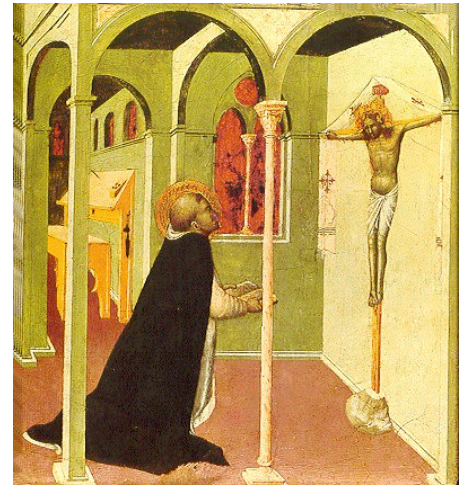
Que toute joie me dégoûte qui est sans vous, et que je ne désire rien en dehors de vous. Que tout travail, Seigneur, me soit plaisant qui est pour vous, et tout repos ennuyeux qui est sans vous. Donnez-moi souvent de diriger mon cœur vers vous, et, dans mes défaillances, de les peser avec douleur, avec un ferme propos de m'amender.

Rendez-moi, Seigneur Dieu, obéissant sans contradiction, pauvre sans défection, chaste sans corruption, patient sans protestation, humble sans fiction, joyeux sans dissipation, sérieux sans abattement, retenu sans rigidité, actif sans légèreté, animé de votre crainte sans désespoir, véridique sans duplicité, faisant le bien sans présomption, reprenant le prochain sans hauteur, l'édifiant de parole et d'exemple sans simulation.

Donnez-moi, Seigneur Dieu, un cœur vigilant que nulle curieuse pensée ne détourne de vous, un cœur noble que nulle indigne affection n'abaisse, un cœur droit que nulle intention perverse ne dévie, un cœur ferme que nulle épreuve ne brise, un cœur libre que nulle violente affection ne subjuge.

Accordez-moi, Seigneur mon Dieu, une intelligence qui vous connaisse, un empressement qui vous cherche, une sagesse qui vous trouve, une vie qui vous plaise, une persévérance qui vous attende avec confiance, et une confiance qui vous embrasse à la fin.

Accordez-moi d'être affligé de vos peines par la pénitence, d'user en chemin de vos bienfaits par la grâce, de jouir de vos joies surtout dans la patrie par la gloire. Vous qui, étant Dieu, vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



Prière avant l'étude

Créateur ineffable, Vous êtes la vraie source de la lumière et de la sagesse. Daignez répandre Votre clarté sur l'obscurité de mon intelligence ; chassez de moi les ténèbres du péché et de l'ignorance. Donnez-moi :

La pénétration pour comprendre,
La mémoire pour retenir,
La méthode et la facilité pour apprendre,
La lucidité pour interpréter,
Une grâce abondante pour m'exprimer,

Aidez le commencement de mon travail,
Dirigez en le progrès,
Couronnez en la fin,
Par Jésus Christ Notre Seigneur,
Amen.

SAMEDI 02 FEVRIER....

FETE DE LA CHANDELEUR !

Origine du mot

La chandeleur vient de l'expression latine « festa candelarum », la **fête des chandelles**. L'histoire de la chandeleur est complexe. Dans la religion romaine, ce mois est vécu comme mois de purification [en latin, « februaire » signifie « purifier »]. On fêtait les Lupercales en l'honneur du dieu Pan. Dans l'antiquité latine, ce mois était donc vécu comme un moment de purification avant la renaissance liée au réveil de la nature et à l'arrivée du printemps.

Présentation de Jésus au Temple & Purification de la Très Sainte Vierge.

Quand l'Empire devient chrétien, le pape **Gélase 1^{er}** supprima les Lupercales et la **fête des chandelles fut remplacée par la fête de la Présentation au Temple et de la Purification de la Vierge**.

Selon la loi mosaïque, toute femme juive ayant mis au monde un enfant doit se purifier pendant une période de 7 jours puis attendre 33 jours, ce qui fait 40 jours. Le 2 février, c'est **40 jours après Noël**. Cette fête commémore donc la venue de Marie au Temple, 40 jours après la naissance de son enfant, le 25 décembre.

C'est au cours de la venue au Temple de la Sainte Famille que Siméon reconnût l'enfant Jésus comme le Messie annoncé par les prophètes (Lc 2,22-32). Et prononça les mots messianiques : « un glaive traversera ton cœur. » annonçant la Passion à venir

Dans l'exégèse chrétienne, l'enfant Jésus est comparé à une chandelle dont la cire rappelle la chair et la flamme, la divinité, manière de dire et de décrire la double nature du Christ, humaine et divine. D'autant que le Christ est aussi la lumière du monde.

Traditions populaires : les crêpes ?

Début février on distribuait des crêpes aux pèlerins qui allaient à Rome. A cette occasion des processions avaient lieu à travers la ville et on portait des chandelles, symbole du Christ.

Par leur forme ronde les crêpes rappellent les beaux jours, le retour des saisons, elles sont porteuses de vie. En plus l'étymologie latine de crêpe est « crispus », ondulé, qui est très proche de « christus ».

Des rites agricoles ont lieu à cette fête. Au XIX^e siècle ce jour pouvait être chômé. On marquait après l'hiver la reprise des activités. L'usage de faire sauter les crêpes avec une pièce d'or trouve là son origine quelque peu superstitieuse : Une ou deux crêpes sont placées en haut des armoires pour toute l'année afin d'apporter protection sur les récoltes (notamment le blé et le sarrasin) et fécondité à la famille.

En Bretagne, la crêpe de la chandeleur servait pour la demande de fiançailles. La jeune fille faisait les galettes. Si sa mère les rangeait dans l'armoire, le jeune homme se voyait refuser son parti. Si les galettes restaient sur la table, l'accord était donné !

De nombreux dictons rappellent aussi que les fêtes chrétiennes restent inscrites dans le calendrier cyclique des saisons, parmi ceux liés à la chandeleur on trouve : *S'il pleut à la Chandeleur, les vaches auront beaucoup de beurre et A la Chandeleur, l'hiver cesse ou reprend vigueur ! ...A voir cette année !!!!*



Sermon de St Sophrone de Jérusalem.

Allons à la rencontre du Christ, nous tous qui honorons et vénérons son mystère avec tant de ferveur, avançons vers lui dans l'enthousiasme. Que tous sans exception participent à cette rencontre, que tous sans exception y portent leurs lumières.

Si nos cierges procurent un tel éclat, c'est d'abord pour montrer la splendeur divine de celui qui vient, qui fait resplendir l'univers et l'inonde d'une lumière éternelle en repoussant les ténèbres mauvaises ; c'est aussi et surtout pour manifester avec quelle splendeur de notre âme, nous-mêmes devons aller à la rencontre du Christ

SAMEDI 02 FEVRIER :

LA MOBILISATION AU SUJET DU PROJET DE LOI SUR LE MARIAGE CONTINUE :



Des rassemblements auront lieu **dans tous les départements** en métropole et Outre-Mer pour réaffirmer notre attachement au couple Homme/Femme, à la famille Père-Mère-Enfant(s) et notre opposition au projet de loi "mariage et adoption pour tous".

Pour nous le rassemblement se fera devant la Préfecture de Versailles 11 Avenue de Paris SAMEDI 2 FEVRIER à 15 heures (Jusqu'à 17h)

Pour info...

De Tugdual Derville, délégué général d'Alliance VITA et l'un des porte-parole de la Manif Pour Tous

Comment voyez-vous la suite du mouvement ?

A court terme, **nous allons montrer que nous restons plus mobilisés que jamais**. La démonstration du nombre et de la qualité est faite. Il reste à manifester notre ténacité. Le facteur temps est essentiel en politique. Certains tablent encore sur le feu de paille alors que notre mouvement, qui couvait depuis longtemps sous la cendre, est en train d'embraser la France. Les promoteurs du projet de loi misent toutefois sur notre usure. A nous de montrer que nous ne lâcherons pas.

Tribune libre de Jean Vermeer*

J'accuse Madame Christiane Taubira, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, d'avoir sciemment trompé les Français le dimanche 13 janvier 2013 sur TF1 au journal de 20 heures de Claire Chazal. Je vous accuse, Madame, d'avoir sciemment menti aux Français en leur disant ce soir-là, je vous cite : « *Le Code civil ne bouge pas sur la filiation, il n'y a pas une ligne de modifiée au titre VII qui concerne la filiation* », alors qu'en fait, l'article 2 de votre projet consiste bel et bien à remanier ce titre VII.

Mais votre mensonge ne s'arrête pas là, vous qui avez dit ce soir-là : « *C'est un texte de loi qui n'enlève strictement rien à personne, qui ne supprime pas les mots de « père » et de « mère »* ».

Quel mensonge énorme ! L'avez-vous donc lu, votre projet de loi ? Il comporte 9 pages, 23 articles. Eh bien, les pages 2 à 9, les articles 4 à 21, consistent en la chasse aux mots « *père* » et « *mère* » dans tout le corpus juridique français avec un effrayant esprit de système.

Dans le Code civil, le mot « *père* » (et « *mère* ») est effacé plus de 97 fois !!! Et vous dites devant des millions de Français, dimanche dernier sur TF1, que le projet « *ne supprime pas les mots de « père » et de « mère »* » ! Votre mensonge est stupéfiant. Votre projet est en fait essentiellement une chasse aux mots « *père* » et « *mère* », aux mots « *homme* » et « *femme* », « *mari* » et « *femme* » qu'il s'agit de faire disparaître dans tout le droit français. Et même les mots « *beau-père* » et « *belle-mère* ». Et les mots « *paternel* » et « *maternel* ». Un comble.

Faire disparaître ces mots de tout le corpus juridique français, c'est l'objectif caché de votre projet, c'est pourquoi vous avez menti aussi effrontément. En effet, votre projet ne concerne pas seulement le Code civil, mais aussi douze autres codes, comme le Code de procédure pénale, le Code des transports, et quatre autres grandes lois (l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante ; la loi sur la fonction publique hospitalière ; la loi sur la fonction publique de l'État ; la loi sur la fonction publique territoriale) car les mots désormais honnis qui ont le toupet d'y figurer doivent en disparaître aussi... (articles 5 à 21 de votre projet).

Par exemple, les mots « *paternelle ou maternelle* » figurent-ils à l'article 399 du Code Civil ? Votre projet, article 4, 25° est ainsi rédigé : « *L'Article 399 est (...) modifié : (...) c) Au dernier alinéa, les mots : « paternelle ou maternelle, » sont supprimés ;* ». Ces mêmes mots figurent-ils aussi aux articles 747 et 749 du Code Civil ? C'est l'objet du 45° du même article 4 de votre projet : « *Aux articles 747 et 749 les mots : « entre ceux de la branche paternelle et ceux de la branche maternelle » sont remplacés par les mots : « entre chaque branche » ;* ».

Vous n'avez pas craint de supprimer le beau mot de « *maternel* » de tout le droit français. Vos électrices apprécieront.

Ainsi, ce n'est pas seulement l'accès des homosexuels au mariage que vise dans votre projet de loi. Il veut en réalité enclencher un bouleversement de la société française. Et parce que les Français commencent à s'en apercevoir, vous leur avez menti en leur affirmant le contraire de ce que vous aviez mis dans votre projet de loi.

Madame Christiane Taubira, ministre de la Justice, Garde des Sceaux : dimanche soir sur TF1, vous avez abusé de manière à vrai dire effrayante de la confiance de millions des Français. Maintenant, vous êtes démasquée. Vous êtes prise en flagrant délit. Il ne vous reste plus qu'à retirer votre projet de loi et à démissionner.

***Jean Vermeer est un citoyen français qui s'est donné le mal de lire le projet de loi.**